

Compte-rendu du Conseil de l'Ecole Doctorale 519 SHS-PE du 14 décembre 2016

Présents : Pascal Hintermeyer (directeur ED), William Gasparini (directeur-adjoint ED), Loic Chalmel (LISEC), Catherine Delcroix (DYNAMIE) Catherine Maurer, Eva Louvet (LPC), Régine Battiston, Duvette Catherine, Sandrine Knobé, Yacine Tajri, Marie Mangold, Juliette Deloye, Pascale Merlin (ED SHS-PE).

Excusés : Marie-Claire Vitoux, Virginie Vinel-Long, Jean-Philippe Viriot Durandal

1. Adoption du CR de la séance précédente

CR adopté à l'unanimité (sauf une personne qui ne prend pas au vote, personne absente lors de la précédente réunion – Régine Battiston).

2. Informations

Réunions de site du Collège doctoral et des ED (avec Mulhouse) :

-question du rôle du directeur de thèse lors de la soutenance (volonté pour certaines ED que les directeurs de thèse ne participent pas à la délibération de la soutenance). Compromis : le directeur de thèse ne s'exprimera plus en premier lors de la soutenance (et pas forcément en dernier), mais ce seront d'abord les rapporteurs qui prendront la parole. Le directeur ne participe pas à la décision mais signe le rapport et rédige un compte-rendu final. Question importante : le directeur constitue-t-il encore le jury ? Oui ce sera le cas, avec la contrainte de la parité (qui est souhaitable « dans la mesure du possible », justifications nécessaires mais c'est la qualité scientifique qui prime). Question à préciser : celle de la participation aux délibérations du directeur de thèse (s'il y a un vote, il n'y participe pas).

-La question des différentes formes de financement des thèses va être revue par la direction de la recherche afin que cela soit formalisé dans un document unique (avec notamment la prise en compte des « ressources personnelles » surtout en SHS).

-Concernant les allocations doctorales régionales pour la région Grand-Est, une réunion doit avoir lieu prochainement (question du co-financement en SHS). Idée de présenter en commun les demandes de l'UHA et de l'Unistra.

-Élections de représentants doctorants à l'UHA : à refaire (en janvier 2017) car les 2 listes sont arrivées ex-aequo. Il y a eu une modification du texte réglementaire en conséquence : en cas d'ex-aequo les doctorants les moins avancés en thèse seront prioritaires (car seront présents plus longtemps).

-Une seule convention de formation pour toutes les sciences sera proposée. Le doctorant devra, entre autres, indiquer son projet professionnel et la durée de thèse prévisionnelle (temps plein = 3 ans ; temps partiel = 3 à 6 ans). L'ED plaide pour la qualité de la thèse (et non uniquement l'indication de la durée).

3. Préparation des visites HCERES

PH et WG vont se répartir les visites HCERES des laboratoires de l'ED.

Problème actuel : l'évaluation d'Archimède est programmée en même temps que celle de l'ED (8 mars 2017) => demande de l'ED de faire changer la date de l'évaluation pour l'ED le 9 mars 2017.

Document de l'HCERES envoyé par PH à tous les directeurs de labo. Ce document doit être complété et renvoyé à l'ED (notamment pour les informations que ne peut pas renseigner Pascale Merlin de l'ED avec les informations contenues dans le rapport de l'ED pour l'HCERES). Données chiffrées à renseigner pour valoriser l'engagement du laboratoire en faveur des doctorants (ex : heures consacrées à la formation doctorale).

Lors de la visite : huit clos avec les doctorants (une soixantaine). Première réunion préparatoire des doctorants : 26 janvier de 17h30 à 19h (évocation aussi au cours de cette réunion de la remontée des besoins de formation des doctorants).

Aussi présence de docteurs.

4. Application de l'arrêté du 25 mai 2016 : jury de thèse et comité de suivi

Question sur la mise en place du comité de suivi.

Il est complémentaire à l'évaluation scientifique déjà réalisée lors du Bilan de mi-parcours, avec appréciation écrite et circonstanciée du directeur et d'un spécialiste extérieur. Ce bilan de mi-parcours est maintenu.

Pour le comité de suivi qui apprécie les conditions d'avancement de la thèse, l'idée est d'avoir un regard « extérieur » sans interférence du directeur (car nécessité de voir s'il y a des problèmes relationnels, voire des conflits ou du harcèlement du directeur sur son doctorant). La proposition est que le directeur de l'UR nomme un membre du laboratoire du doctorant (non nécessairement titulaire d'une HDR) et au moins un enseignant-chercheur ou chercheur extérieur à l'UR, non engagé dans la direction de la thèse. Le comité de suivi rédige un rapport suite à l'entretien avec le doctorant. Ce rapport est transmis au directeur de l'ED, doctorant et directeur de thèse, pour la première fois le 1^{er} juin précédant la réinscription en 3^e année. Cette proposition est adoptée par le Conseil.

5. Formations doctorales

Une journée doctorale sur « Normes en société » a eu lieu en novembre, avec des communications de très bon niveau et des discussions fécondes.

Prochaine journée sur « Normes et autonomie » : 17 mars 2017.

Les doctorants faisant partie du comité de l'organisation ont quelque peu changé.

Proposition des élus doctorants d'exploiter les données déjà recueillies par l'ED et de les compléter par un questionnaire relatifs aux besoins de formation.

Au Lisec : annonce de la mise en place d'un séminaire « d'épistémologie de la recherche en SHS » sur un rythme mensuel. L'idée est de proposer une formation dans la durée. Si inscription à ce séminaire, obligation de présence.

Aussi pré-soutenance de thèse dans le cadre de ce séminaire.

6. Convergences Unistra et UHA

Volonté de renforcer les liens. Exemple avec la prochaine université du Redoc à Strasbourg, du 12 au 16 juin 2017, auquel participent enseignants et doctorants de l'UHA. Collaboration également pour *Strathèse*.

7. Université d'été du REDOC

Les UR ont donné leur accord pour contribuer financièrement et scientifiquement à cette importante manifestation internationale, d'un budget d'environ 30 000€, pour laquelle une demande est adressée à l'Idex (mais avec un plafonnement à 12 000€, qui requiert des financements complémentaires).

Versement de la subvention des UR début 2017 sur une ligne spécifique Rédoc à l'ED.

48 doctorants participants : Unistra, UHA, UQAM, Louvain, Fribourg, Paris, etc. 5 doctorants du Sud pour lesquels une demande est adressée à l'AUF. Difficultés à trouver des hébergements pour les participants pour 5 jours (10 places au Collège Doctoral).

8. Divers

Question d'une spécialité « histoire des sciences » des doctorats à faire valider par la direction de la recherche.
Les doctorants d'Arche n'ont pas de local dédié. Proposition que l'ED appuie la demande d'un local pour les doctorants.